

**SYNDICAT MARTINICAIS DE
TRAITEMENT
ET DE VALORISATION DES DECHETS
(S.M.T.V.D.)**

Sis Route de la Pointe Jean-Claude
97231 LE ROBERT

Tél. : 05 96 65 53 34 –

Fax : 05 96 65 74 07

Contact : Madame MARGUERITE-
BORDEAUX, Directrice Valorisation

INSTALLATION

- Centre de Valorisation Organique
de 40 000 t/an

MISSIONS CONFIEES

- AMO : Assistance technique,
juridique et financière pour le
suivi du contrat d'exploitation du
CVO (Robert)
- Contrôle de la nouvelle DSP
pendant 20 mois (2014-2016)

MONTANT DE LA MISSION

- 36 k€

PARTENAIRES

- Parme



CARACTERISTIQUES DU PROJET

Le Syndicat Martiniquais de Traitement et de Valorisation des Déchets (ci-après dénommé SMTVD) a en charge la compétence Traitement de toute la Martinique. Il appartient désormais au SMTVD d'assurer le suivi de l'exploitation du Centre de Valorisation Organique de Martinique situé au Robert.

Le Centre de Valorisation Organique situé sur la commune du Robert a été conçu initialement pour traiter 20 000 tonnes/an de biodéchets (FFOM issue des collectes sélectives et bio DIC) et 20 000 tonnes/an de déchets verts. La mise en service industriel du CVO a été prononcée en juin 2006.

Le SMITOM Martinique a confié à la société SAGE SERVICES Environnement une mission d'AMO relative à l'assistance à la procédure de renouvellement de l'exploitation du CVO en DSP. Cette assistance s'est déroulée sur l'année 2013 et le contrat de DSP a été déposé en préfecture le 30/01/2014, la prise en charge des installations étant intervenue le 1er juin 2014.

Dans un contexte de structuration du SMTVD, d'apport de « sur tonnages » de déchets verts par la collectivité et d'évolution potentielle du CVO suite notamment à la réponse du Délégué du CVO à l'AMI ADEME sur les algues Sargasses, il est apparu nécessaire au SMTVD de recruter un bureau d'études pour assurer un suivi des résultats techniques, financiers et juridiques de l'exploitation du CVO et d'assurer la formation du personnel SMTVD à l'exercice du contrôle du délégué.

NOS MISSIONS

- Suivi des résultats techniques et financiers de l'exploitation
- Négociation et formalisation d'un avenant au contrat de DSP
- Organisation d'une formation du personnel du SMTVD à l'exercice du contrôle technique et financier de ce même contrat de délégation de service public d'exploitation du CVO
- Assistance pour le suivi technique, juridique et financier de ce même contrat de délégation de service public d'exploitation du CVO

Focus :

SAGE ENGINEERING a accompagné le SMTVD dans le renouvellement puis le contrôle de sa nouvelle DSP pendant 20 mois.